vinetur

La Pologne propose de quadrupler la taxe sur les mini-bouteilles d’alcool

Le projet prévoit d’affecter toutes les recettes au Fonds national de santé, qui passeraient d’environ 560 millions à 1,5 milliard de zlotys par an

lundi 23 novembre 2026



Le gouvernement polonais propose une forte hausse de la taxe spéciale appliquée à la vente de petites bouteilles d’alcool et prévoit d’en affecter l’intégralité des recettes au système public de santé du pays. Cette mesure renchérirait les mini-bouteilles très populaires, tout en privant les collectivités locales de ces ressources.

Le projet modifierait la taxe dite małpkowe, du nom des małpki, ces petites bouteilles de vodka couramment vendues en formats de 100 et 200 millilitres. Selon le texte, le Fonds national de santé, désigné par son sigle polonais NFZ, percevrait l'intégralité des recettes. Actuellement, celles-ci sont réparties entre le fonds et les communes.

Cette mesure s'inscrit dans le cadre d'un effort plus large du gouvernement pour trouver de nouvelles ressources au profit du NFZ, soumis à de fortes tensions financières. Selon le rapport, le fonds manque de plus de 10 milliards de zlotys pour ses seules dépenses courantes, et les remboursements des soins sans plafond dispensés au deuxième trimestre 2026 n'ont toujours pas été réglés. Les hôpitaux ont réagi en limitant les admissions, en orientant certains patients vers d'autres établissements et en donnant à beaucoup d'autres des rendez-vous à une échéance très lointaine.

Le gouvernement n'a pas entrepris de modifier une loi distincte sur les salaires, qui garantit des augmentations annuelles aux personnels médicaux, alors même que cette loi est largement considérée comme l'un des principaux facteurs du creusement du déficit du fonds. Le ministère des Finances a plutôt soutenu des mesures de recettes plus ciblées, liées à la vente d'alcool.

L'une de ces mesures a déjà franchi une étape. Une loi précédente, qui augmente de 20 % les droits d'accise sur l'alcool, a été promulguée par le président Karol Nawrocki le 18 novembre. Cette hausse devrait rapporter 1,4 milliard de zlotys supplémentaires au NFZ. Le gouvernement estime désormais que la hausse de la taxe małpkowe devrait générer une somme à peu près équivalente, voire supérieure.

Selon les objectifs énoncés dans le projet, ces recettes supplémentaires contribueraient au financement de programmes d'éducation et de prévention, de soins psychiatriques, de traitements des addictions et d'autres services de santé liés aux dommages causés par l'alcool. Dans son étude d'impact, le gouvernement estime que la consommation d'alcool constitue un risque majeur d'addiction et indique que la Pologne se classe au 12e rang mondial dans les données de l'Organisation mondiale de la santé sur la consommation d'alcool par habitant. La même étude affirme que l'alcool reste trop bon marché en Pologne et que la hausse des prix est l'un des moyens les plus efficaces de limiter la consommation excessive, en particulier chez les jeunes et les plus gros

consommateurs.

Le gouvernement met également en avant l'accessibilité croissante de l'alcool. Il indique qu'en 2021, année de l'instauration de la taxe sur les mini-bouteilles, un salaire mensuel moyen permettait d'en acheter 841. En 2025, ce chiffre était passé à 1 026.

La hausse proposée dans le projet est importante. Pour une bouteille de vodka de 100 millilitres, la taxe małpkowe est actuellement de 1 zloty. Elle passerait à 4 zlotys. Pour une bouteille de 200 millilitres, elle est aujourd'hui de 2 zlotys et passerait à 8 zlotys. Le gouvernement prévoit une baisse d'un quart des ventes de mini-bouteilles, mais table malgré tout sur une forte augmentation des recettes fiscales grâce au relèvement du taux. Les recettes annuelles actuelles de cette taxe sont estimées entre 560 et 590 millions de zlotys. Après la hausse, le gouvernement prévoit qu'elles atteindront 1,5 milliard de zlotys.

Dans le même temps, le projet prévoit que les dépenses des ménages en alcool augmenteraient de plus de 1,1 milliard de zlotys après l'entrée en vigueur des nouvelles règles. Cela alimente les critiques selon lesquelles la mesure viserait davantage à combler les déficits budgétaires qu'à réduire la consommation d'alcool. Maria Libura, experte au sein du Polish Network of Economics, l'a qualifiée de taxe classique dite « du péché », estimant que l'État devrait chercher à réduire fortement les addictions à l'alcool plutôt qu'à en tirer profit. L'ancien directeur du NFZ Andrzej Sośnierz a fait valoir que si les mini-bouteilles devenaient trop chères, certains consommateurs pourraient simplement se tourner de nouveau vers des bouteilles plus grandes au lieu de boire moins.

Un tel changement pourrait avoir des conséquences au-delà de la politique fiscale. Pour les distillateurs, les distributeurs et les détaillants, une taxe plus élevée appliquée selon le format pourrait modifier les prix, réduire les marges et influer sur les choix d'emballage dans l'un des marchés des spiritueux importants d'Europe, surtout si les consommateurs délaissent les petites bouteilles au profit de formats plus grands.

Le projet modifierait également la répartition des recettes. Le gouvernement affirme que les communes n'ont pas toujours consacré leur part de la taxe à la prévention des addictions et à la réduction des dommages liés à l'alcool. Selon les motifs du projet, les

collectivités locales disposaient d’environ 77 millions de zlotys non dépensés en 2025. Le texte indique aussi que certaines communes ont utilisé ces fonds pour des activités seulement indirectement liées à la politique en matière d’alcool, notamment des foires, des événements sportifs et de loisirs, des cours de danse pour les seniors, et même l’achat et l’installation de poubelles. Il reconnaît toutefois que des dépenses ont également été consacrées aux centres de dégrisement, aux centres d’intervention et aux lignes d’écoute.

Pour compenser la perte des recettes de la taxe małpkowe, le gouvernement prévoit d’augmenter les droits liés aux licences de vente d’alcool. Mais la hausse attendue des recettes des communes s’élèverait à environ 150 millions de zlotys, soit près de la moitié de ce qu’elles perçoivent actuellement au titre de la taxe sur les mini-bouteilles. Cette mesure suscite une vive opposition des élus locaux, qui estiment que le traitement des addictions ne peut remplacer les actions de prévention menées à l’échelle locale.

L’Union des villes polonaises a déclaré que la réduction des financements locaux consacrés à la prévention pourrait entraîner davantage de problèmes sociaux et sanitaires, qui exerceraient ensuite une pression encore plus forte sur les systèmes de santé et d’aide sociale. Marek Wójcik, expert auprès de l’Association des districts polonais, a estimé que le projet n’aurait qu’un effet limité sur le budget du NFZ, mais pèserait lourdement sur les finances municipales. Il a également averti que le texte créerait d’importantes nouvelles contraintes administratives autour des autorisations de vente d’alcool et pourrait donner lieu à de longs litiges avec les entreprises, certaines dispositions proposées étant imprécises.

Wojciech Konieczny, sénateur de la Gauche et ancien vice-ministre de la Santé ayant participé aux modifications de la loi polonaise sur la sobriété, a déclaré que son parti avait sa propre proposition de taxe sur la santé, qui affecterait l’ensemble des recettes des droits d’accise sur l’alcool et le tabac au financement des traitements. Il a toutefois ajouté que si l’État prélève dès à présent des fonds aux collectivités locales, il devrait les indemniser intégralement afin qu’elles puissent poursuivre leurs politiques de lutte contre l’alcool.